

**TREIGNES**

**CEDARC / MUSEE DU MALGRE-TOUT**  
**Dossier de présentation générale**



**2007**

# TREIGNES

## CEDARC / MUSEE DU MALGRE-TOUT

### Dossier de présentation générale

#### 1. INTRODUCTION

Le Centre d'Etudes et de Documentation Archéologiques (CEDARC), fondé le premier octobre 1984, reconnu comme Association sans but lucratif (Asbl) le 31 octobre 1985, a pour objet :

1. de concourir aux progrès de l'archéologie et de propager le fruit de ses recherches;
2. de rassembler, de créer et de mettre à la disposition du public et des établissements d'enseignement toute documentation relative à l'archéologie dans son sens le plus large. La région envisagée comprend essentiellement le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse;
3. d'organiser et de gérer toute activité pouvant contribuer à préserver le patrimoine archéologique et culturel de la région, et de proposer au public des animations diverses en art et en archéologie;
4. d'organiser et de gérer toute activité pouvant contribuer au développement social, économique et touristique de la région.

**Deux pôles d'activité ont été choisis pour mettre en oeuvre ce programme :**

- 1.- **les recherches et études** matérialisées par des fouilles et des publications spécialisées;
- 2.- **la documentation et sa diffusion**, matérialisées par un musée (Musée du Malgré-Tout) comportant une salle d'expositions temporaires, par une bibliothèque, des publications didactiques et générales et un atelier de moulage.

Le CEDARC/Musée du Malgré-Tout est situé au 28, rue de la Gare à 5670 TREIGNES (Viroinval), province de NAMUR, au coeur de l'Entre-Sambre-et-Meuse, au Centre géographique de l'Europe des 15.

Le CEDARC/Musée du Malgré-Tout a été reconnu comme Centre Archéologique officiel de Couvin (11/12/1986) et de Viroinval (26/09/1988) par les autorités communales. Il est également reconnu par le Commissariat au Tourisme (23/05/1989) et peut donc bénéficier de subventions allouées par la Région Wallonne pour le développement de l'équipement touristique. Le CEDARC/Musée du Malgré-Tout bénéficie également de subsides annuels, ordinaires ou extraordinaires de la Communauté française de Belgique, Ministère de la Culture et des Affaires sociales, Direction générale de la Culture et de la Communication, Administration du Patrimoine culturel et des Arts plastiques, Service du Patrimoine culturel. Il dispose en outre de l'appui de l'Administration Communale de Doische.

#### 2. IMPLANTATION

Le CEDARC s'est installé dans les locaux de l'ancienne centrale électrique de Treignes, baptisée «Musée du Malgré-Tout» du nom du lieu-dit voisin.

Le choix du village et du bâtiment ont été inspirés par:

1. - la richesse archéologique, relativement peu exploitée, de la région;

2. - le potentiel touristique de la région et tout particulièrement la présence à moins de 200 m de cette centrale du terminus du Chemin de Fer à Vapeur des Trois Vallées, train touristique qui amène à Treignes plus de 50.000 visiteurs par an;
3. - l'intérêt que présente le bâtiment et son équipement au titre de l'archéologie industrielle;
4. - la proximité du Centre de recherches de l'Université Libre de Bruxelles et de l'Ecomusée de la Région de Treignes qui en dépend.

### 3. ORIENTATION GENERALE DU MUSEE

Le CEDARC/Musée du Malgré-Tout a pour vocation de s'attacher tout particulièrement à l'étude et à la mise en valeur du patrimoine archéologique préhistorique et gallo-romain du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Indépendamment du travail sur le terrain (prospections, fouilles, restaurations, ...), le développement de salles permanentes, mettant en valeur les collections régionales, est un objectif essentiel. En effet, la présentation au public régional, notamment scolaire, de son patrimoine archéologique lui permet de se pencher sur ses racines directes et de comprendre l'histoire et l'évolution de son terroir. Cette mise en valeur permet également, et c'est tout aussi important, la sauvegarde du patrimoine conservé et exposé.

Bien que s'adressant également à tous les amateurs d'histoire et de patrimoine, de quelque origine qu'ils soient, les collections régionales, en l'absence actuelle de pièces véritablement hors du commun, nécessitent une mise en valeur très attractive, jouant notamment sur la mise en scène, l'interactivité et la lisibilité. C'est dans cet esprit que doivent être conçues les salles permanentes, en cours d'élaboration.

Néanmoins, même ainsi, le public intéressé risque de rester relativement restreint, et surtout, de ne pas fréquenter le Musée à intervalles réguliers : c'est le problème du « déjà vu », qui frappe de très nombreuses collections permanentes, et qui n'est pas sans poser de réels problèmes économiques, un nombre minimal de visiteurs étant indispensable à un Musée de type privé, qui n'est que partiellement subsidié.

Pour remédier à cet état de choses, le CEDARC/Musée du Malgré-Tout a développé, depuis sa création, et dans l'attente de ses salles permanentes, une politique d'expositions temporaires se succédant de manière quasi continue.

Depuis 1990, ces expositions ont acquis un caractère international, et se suivent actuellement au rythme de deux par an : la première court du week-end précédant le Carnaval jusqu'à la fin mai, la seconde de début juin jusqu'au week-end précédant la Noël. Ces expositions, créées en fonction des contacts établis par le Musée, ou suite à l'une ou l'autre opportunité, cherchent délibérément à créer à chaque fois un véritable événement culturel, soit en présentant des collections inédites ou originales, soit en abordant tel ou tel sujet, ou telle ou telle culture, sous un angle nouveau ou rarement abordé.

Ainsi, progressivement, une véritable fidélisation s'est développée entre le musée du Malgré-Tout et ses visiteurs, dont un nombre croissant lui rend au moins deux visites par an. De plus, les thèmes choisis depuis quelques années drainent un public de plus en plus large, venant souvent d'assez loin.

Cette politique sera poursuivie dans l'avenir, même après l'ouverture des salles permanentes, et s'inscrira dans le devenir de « Treignes, village des Musées », appelé à être une des attractions touristiques majeures de la Région Wallonne.

## 4. ACQUISITION ET ETUDE DES COLLECTIONS

### 4.1. Acquisition

La politique d'acquisition des collections s'articule en deux pôles principaux :

#### **Archéologie régionale :**

Le CEDARC développe depuis sa création le projet d'un musée permanent d'archéologie régionale. La vocation du CEDARC est en effet, entre autres, l'étude, la conservation et la mise en valeur du patrimoine préhistorique et gallo-romain de la région. Depuis 1980, les fouilles menées par les archéologues du CEDARC ont permis de réunir d'importantes collections d'objets provenant de sites paléolithiques, néolithiques, de l'Age du Bronze, de l'Age du Fer et de la Période gallo-romaine. Ces collections ont été complétées par divers dépôts permanents effectués par les administrations communales des entités de Couvin, Doische et Viroinval, ainsi que par des dépôts permanents ou des dons effectués par des associations locales et des particuliers. Enfin, les objets régionaux prestigieux, conservés dans d'autres institutions (MRAH, IRScNB, ...) ont été moulés pour figurer dans les futures salles permanentes.

Cette politique se poursuivra dans l'avenir selon ces trois axes :

A. Acquisition d'objets d'archéologie régionale au travers des campagnes de fouilles.

B. Demande de dépôt ou de don des éléments du patrimoine archéologique dispersé dans les associations ou chez les particuliers. Pour éviter tout trafic, des achats d'objets régionaux ne sont pas envisagés, sauf cas exceptionnel, comme par exemple la découverte fortuite d'un objet exceptionnel (hache polie complète, trésor monétaire, ...) dont le contexte serait incontestable (localisation précise, conditions de découvertes, ...) et dont la valeur justifierait un dédommagement pour le propriétaire.

C. Moulages de pièces exceptionnelles ou particulièrement représentatives conservées dans d'autres collections.

#### **Collections de comparaison :**

Pour des raisons pédagogiques évidentes, un musée archéologique doit disposer de collections de comparaison. Pour réunir ces collections, le CEDARC suit depuis plusieurs années 3 voies :

A. Acquisitions de moulages de pièces prestigieuses ou très représentatives (oeuvres d'art paléolithiques, outils caractéristiques, crânes fossiles, ...) par achat, échange, ou réalisations dans nos propres ateliers, notamment à l'occasion de nos expositions temporaires. Cette dernière pratique permet de plus au prêteur de disposer lui-même de moulages des pièces importantes de ses propres collections.

B. Acquisition (dans des cas exceptionnels) d'originaux : successions, ventes publiques, antiquaires spécialisés, collectionneurs reconnus.

C. Acquisition de matériel ethnographique, ancien ou moderne, essentiellement destiné aux animations : successions, ventes publiques, antiquaires spécialisés, collectionneurs reconnus.

## 4.2. Inventaires et études

Les acquisitions du Musée, qu'il s'agisse d'objets de fouilles, de dons, de dépôts, d'achats ou de moulages, sont systématiquement inventoriées.

L'inventaire des objets de fouilles mentionne le site (commune, localité, lieu-dit) et l'année de découverte, le n° d'inventaire, une brève description, le matériau et le locus précis de découverte (pour les fouilles préhistoriques : les 3 coordonnées cartésiennes). Ces objets sont étudiés dans leur contexte de découverte (rapports de fouilles, monographies de sites) et publiés régulièrement, notamment dans les revues Archéo-Situla et Chroniques de l'Archéologie Wallonne.

L'inventaire des moulages comporte le n°, la dénomination, le matériau d'origine, l'horizon culturel, le lieu de découverte et le lieu de conservation de l'original. Ces objets, généralement importants, sont quasiment tous déjà étudiés et publiés.

Depuis 2002, les inventaires de fouilles et les collections inédites reçues en don ou en dépôt sont inventoriées conformément au programme AICIM (convention CFWB-MSW du 17 janvier 2001) : fiche GIS archéologie. Elles font l'objet d'une étude systématique, réalisée soit par les membres de l'équipe du CEDARC, soit par d'autres chercheurs ou des étudiants en archéologie. Ces études sont progressivement publiées dans la revue Archéo-Situla.

Les objets isolés acquis, ou reçus en don ou dépôt font l'objet d'une fiche particulière, selon le même système. Celle-ci reprend notamment, outre une illustration de l'objet, sa dénomination, sa provenance et son attribution culturelle, le n° d'inventaire, le nom du site, de la commune, de la province/département, du pays, le ou les matériaux, une brève description, la morphométrie, la période chronologique, la culture, la datation, l'état de conservation, le traitement éventuel subi, l'existence d'un moulage, le date d'acquisition, la collection ou le propriétaire d'origine, la bibliographie éventuelle. Lorsque ces objets sont inédits, ils sont étudiés par un spécialiste interne ou extérieur au CEDARC, et publiés, généralement dans Archéo-Situla.

## 5. EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Dans le cadre de la politique définie dans le chapitre consacré à l'orientation générale du Musée du Malgré-Tout, le CEDARC a présenté, du 22 septembre 1984 au 31 décembre 2006, 54 expositions dont 7 expositions d'art et 47 expositions d'archéologie (annexe 1 : liste détaillée des expositions). Parmi ces dernières, 33 ont été entièrement conçues par le CEDARC, les autres sont soit des reprises, soit des réalisations communes avec diverses institutions scientifiques (MRAH, IRScNB, ULg, Service Archéologique Cantonal de Fribourg, Musée de Carnac, Musée d'Adélaïde...).

Ces expositions ont permis au Musée du Malgré-Tout d'accueillir plus de 320 000 visiteurs et ont reçu un grand succès auprès du public, de la presse et des spécialistes. Six d'entre elles ont été également présentées dans d'autres salles, à Bruxelles, Charleroi, Comblain-au-Pont, Couvin, Liège, Orp, Perwez, Lons-le-Saunier (France), Liart (France), Neuchâtel (Suisse), dans le Muséobus de la Communauté Française de Belgique, et dans le Provinciaal Archeologisch Museum van Zuid-Oost-Vlaanderen, site Velzeke.

Le nombre déjà appréciable de visiteurs (actuellement, près de 25.000 visiteurs par an) est essentiellement dû à l'excellente couverture réalisée au titre de l'information par les journalistes de la presse écrite et audio-visuelle, à un affichage intensif, ainsi que par un phénomène de «bouche à oreille» croissant.

## 6. EDITIONS

La diffusion de l'information constitue une mission fondamentale d'un centre de recherche et d'un musée archéologique. Le CEDARC/Musée du Malgré-Tout a créé dans ce sens, depuis 1985, plusieurs outils :

- un bulletin de liaison trimestriel «Infos-Archéo», destinés aux membres du CEDARC, publié dès 1984 et rebaptisé «Archéo-Situla» en 1989, après avoir fusionné avec «Situla Arduennae» édité par le C.R.A.A. Devenu de plus en plus scientifique, ce bulletin est devenu annuel en 1992, et a été remplacé dans sa forme de bulletin de liaison trimestriel par le «CEDARC-FLASH», qui fournit des informations sur la vie du Centre et du Musée, et un agenda des manifestations archéologiques en Belgique et dans les pays limitrophes.
- «ARCHÉO-SITULA», dans sa forme annuelle, est maintenant totalement consacré à la publication des recherches, fouilles et découvertes régionales (Ardenne et Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse), ainsi qu'à la publication d'études de portée plus générale menées par ou en collaboration avec les équipes du CEDARC et du C.R.A.A. Cette revue publie progressivement des études consacrées au matériel archéologique conservé au Musée du Malgré-Tout. Si certaines de ces dernières s'avèrent trop importantes et justifient une monographie, celle-ci sera publiée dans la série «ARTEFACTS».
- une série de monographies scientifiques intitulée «ARTEFACTS», diffusée dans le monde entier.
- des catalogues d'expositions, illustrant les expositions présentées au Musée du Malgré-Tout et faisant la synthèse du sujet présenté, destinés tant au grand public qu'aux spécialistes (vulgarisation scientifique). Ces catalogues constituent une série intitulée «Guides archéologiques du Malgré-Tout».
- des «DOCUMENTS PEDAGOGIQUES» essentiellement destinés aux jeunes, leur permettant de s'initier à divers domaines de l'archéologie. La publication de ces dossiers peut ou non être liée à la présentation d'une exposition au Musée du Malgré-Tout.
- des cartes postales pédagogiques retraçant des aspects de la vie quotidienne dans le passé;
- des fonds de cartes archéologiques, réalisés à la demande de l'Union Internationale des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques (UISPP).
- les «FICHESTYPOLOGIQUES DE L'INDUSTRIE OSSEUSE PREHISTORIQUES» (sous l'égide de l'Union Internationale des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques, U.I.S.P.P. - UNESCO), à la rédaction desquelles l'équipe du CEDARC participe régulièrement. Cette publication est diffusée dans le monde entier. Cette publication a été assurée par le CEDARC de 1992 à 1999. Elle a été reprise en 2000 par la Société Préhistorique Française (Paris). (annexe 2 : liste exhaustive des publications).

La publication du catalogue «Méthodes d'Approche des Sites Paléolithiques» et du Document pédagogique «La Région du Viroin du Temps des Cavernes au Temps des Châteaux» a valu au CEDARC le Prix de la Vulgarisation Scientifique 1987 décerné par le Conseil de l'Education Permanente de l'Université Libre de Bruxelles. Par ailleurs, le Dossier pédagogique consacré aux «Ages de la Pierre» a fait l'objet d'une édition en langue allemande souhaitée par le Landesmuseum de Hannovre.

## 7. BIBLIOTHEQUE - VIDEOTHEQUE - DIATHEQUE

Le CEDARC a constitué, essentiellement grâce à des échanges de publications périodiques et de monographies avec 128 instituts scientifiques émanant de 19 pays, une bibliothèque riche de plusieurs milliers d'ouvrages : périodiques et livres scientifiques et de vulgarisation, documents pédagogiques, etc ...

En fonction des thèmes des expositions et des animations, des types de fouilles ou de recherches en cours, le CEDARC acquiert également les ouvrages de référence nécessaires, ainsi que tout ce qui paraît, en matière d'archéologie préhistorique et gallo-romaine, sur le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse et les zones contiguës. Pour disposer d'une documentation générale et être informée de l'actualité archéologique, la bibliothèque est abonnée systématiquement à diverses revues, qu'elle ne peut recevoir en échange : Bulletin de la Société Préhistorique Française, Bulletin of the Society of Primitive Technology, Archéologia, Archéologie Nouvelle et Nouvelles de l'Archéologie...

Pour mettre à la disposition des jeunes une large information, la bibliothèque est également abonnée à Arkéo-Junior, et achète régulièrement des publications de type pédagogique.

L'ensemble est progressivement dépouillé et répertorié afin de rendre cette documentation plus facilement accessible au public.

Les membres disposent en outre d'un service de recherche de documentation, dont l'accès est facilité par la présence d'une photocopieuse et d'un télécopieur (fax).

Cette bibliothèque est complétée par une vidéothèque regroupant plusieurs centaines de documents cinématographiques relatifs à l'archéologie, et par une diathèque comportant plus de 5000 clichés, également en cours d'informatisation. La diathèque s'enrichit régulièrement des diapositives réalisées sur les chantiers de fouilles ou à l'occasion des expositions, ainsi que par des achats réguliers dans divers musées européens.

## 8. LES FOUILLES

Depuis sa création, le CEDARC poursuit des fouilles systématiques dans la région du Viroin, soit sous forme de fouilles de programme, soit de fouilles de sauvetage. Certaines de ces fouilles ont été mises en oeuvre avec d'autres institutions telles que le Centre Paul Brien (ULB) et le Service de Préhistoire de l'Université de Liège, et plus récemment le CREA de l'Université de Bruxelles. Elles constituent des stages de formation destinés aux amateurs, comme aux étudiants en Histoire de l'Art et Archéologie de l'Université de Bruxelles, auxquels se joignent des étudiants et des professionnels recrutés dans divers pays européens.

Ces fouilles font l'objet de rapports réguliers dans les revues d'archéologie nationale et notamment dans le bulletin trimestriel «Archéo-Situla», publié en collaboration avec le Centre de Recherches Archéologiques en Ardenne.

Le matériel provenant de ces recherches constitue le fond des collections du Musée, auquel viennent s'ajouter les dons, les dépôts permanents et les acquisitions.

Depuis 1994, le CEDARC s'est attelé à la restauration des temples gallo-romains de Matagne-la-Grande et de la villa gallo-romaine de Treignes. Il bénéficie pour cela du soutien de la Région Wallonne. La restauration de la villa gallo-romaine de Treignes est quasiment terminée, il reste à y installer les panneaux explicatifs prévus en trois langues : français, anglais et néerlandais.

## 9. COLLOQUES, ACTIVITES SCIENTIFIQUES ET JEUX

Le CEDARC a organisé en 1986 deux réunions internationales :

- a. **Archéologie de la Région du Viroin du Temps des Cavernes au Temps des Châteaux** - Mai 1986, communications présentées par quinze spécialistes de l'archéologie régionale (France, Belgique);
- b. **Quatrième réunion du groupe de travail n°1 de l'UISPP consacrée à l'outillage peu élaboré en os et en bois de cervidés** - septembre 1986; communications

présentées par dix-huit spécialistes provenant de douze pays (Belgique, Canada, Espagne, France, Italie, Japon, Mexique, Pays-Bas, RFA, Royaume-Uni, Suisse, USA).

En 1990, le CEDARC a mis sur pied, sous l'égide de l'UISPP, le «**1er Colloque International sur la Chasse dans la Préhistoire**», qui a réuni à Treignes, du 2 au 8 octobre 1990, 130 spécialistes venus de 20 pays, pour la présentation de 51 communications scientifiques du plus haut niveau. Les actes de ce colloque ont été publiés en 2000, en collaboration avec la SRBAP et l'ULg. Dans le cadre de ce Colloque, le CEDARC a également mis sur pied les «**Deuxièmes Jeux Intercontinentaux d'Armes Préhistoriques**», compétitions-démonstrations de tir à l'arc, au propulseur, au boomerang et au killing-stick et organise régulièrement des manches du Championnat Européen de tir au propulseur et à l'arc préhistoriques.

En mai 1993, le CEDARC a organisé, avec la collaboration de l'Université de Provence, du Laboratoire d'Anthropologie et de Génétique humaine de l'ULB et du Service de Préhistoire de l'Université de Liège, un colloque international sur le thème de «**Industrie sur matières dures animales : évolution technologique et culturelle durant les temps préhistoriques**». Ce colloque s'est tenu à Oignies-en-Thiérache et Treignes du 3 au 8 mai 1993. Il a permis d'accueillir 87 spécialistes venant de 17 pays, qui ont présenté 54 communications en français et en anglais.

Le CEDARC participe régulièrement à divers colloques et collabore également à des recherches en archéologie. En 2002, le CEDARC a participé à une recherche sur la céramique égyptienne en construisant un four de potier selon des plans égyptiens et en lançant la première cuisson. Deux expérimentations sur les pointes de chasse préhistoriques ont été réalisées en janvier 2003 et 2004, dans le cadre d'un doctorat à l'Université de Paris I, en collaboration avec le CNRS.

## 10. ATELIER DE MOULAGE

En 1987, le CEDARC a mis sur pied un atelier de moulage d'objets, destiné tout d'abord à compléter les collections d'archéologie régionale du Musée du Malgré-Tout à partir des collections conservées dans d'autres musées. Grâce à l'accord des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, du Service de Préhistoire de l'Université de Liège et de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, le Musée du Malgré-Tout dispose ainsi de moulages de toutes les pièces maîtresses découvertes anciennement dans la région.

Au vu de l'excellente qualité de ces reproductions, plusieurs institutions belges et étrangères ont demandé au CEDARC de réaliser des moulages de leurs plus beaux objets, pour leur propre usage. Un tirage de chacun de ces objets est conservé au Musée du Malgré-Tout.

A la demande de ces institutions, le CEDARC a organisé, en mai 1988, en février 1989 et en avril 1990, trois stages de formation aux techniques de moulage qui ont accueilli des chercheurs et techniciens venant des Universités de Liège et de Bruxelles, des M.R.A.H., de l'I.R.Sc.N.B., du Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye (France), du Service Archéologique Cantonal de Fribourg (Suisse)... Ces stages ont bénéficié du soutien des firmes Voss Chemie, Rhône-Poulenc, Wacker Chemie, Down Corning, T2L Chimie et Vulga Polyester.

Depuis 1993, le CEDARC réalise également les moulages de statues religieuses luxembourgeoises, généralement en bois polychrome. Les originaux, lourdement menacés par le vol, sont ainsi remplacés en leur lieu d'origine (églises, chapelles, potales,...) par des moulages, et conservés au Musée en Piconrue, à Bastogne, maître d'oeuvre de ce projet, en collaboration avec la Communauté française de Belgique, Ministère de la Culture et des Affaires sociales, Direction générale de la Culture et de la Communication, Administration du Patrimoine culturel et des Arts plastiques, Service du Patrimoine culturel.

## 11. SAUVEGARDE ET REMISE EN ETAT DU BATIMENT

Construite entre 1922 et 1928, l'ancienne centrale électrique de Treignes se compose d'une salle des machines, d'un atelier mécanique, d'une «cave» à charbon, d'une cour ouverte et d'un bureau. Jusqu'en 1957, elle desservait les villages de Treignes, Mazée, Najauge, Vierves et Olloy.

L'installation du CEDARC dans ces locaux, en 1984, s'est faite dans le souci de concilier archéologie classique et industrielle. L'aménagement des locaux a été confié à l'architecte Jacques Jourquin. L'atelier mécanique a été aménagé en salle d'exposition permanente d'archéologie régionale qui respecte la disposition ancienne de la salle. Toutes les machines, datant pour la plupart de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, ont été restaurées et remises en état de fonctionnement. Le bureau a lui aussi été rénové, tout en conservant ses structures anciennes, de manière à s'adapter à sa nouvelle fonction de secrétariat. En façade, le pylône électrique et le pont-roulant ont été conservés, ce qui maintient au bâtiment son aspect industriel d'origine, bien intégré dans le coron typique qui l'environne. La façade a été totalement restaurée et aménagée. La salle à charbon a été transformée en hall d'accueil et d'information touristique, munie d'une salle de conférence et de projection polyvalente. La moitié droite du bâtiment a été complètement réaménagée et en partie reconstruite. Elle abrite au rez de chaussée, la salle d'exposition temporaire, le bureau du conservateur et les sanitaires, et à l'étage, la galerie de Préhistoire (permanente), l'espace informatique interactif, et un espace d'animation polyvalent. Ces travaux ont pu être en partie réalisés grâce aux subventions obtenues du Commissariat Général au Tourisme de la Région Wallonne, et du Ministère de la Culture et des Affaires sociales, Direction générale de la Culture et de la Communication, Administration du Patrimoine culturel et des Arts plastiques, Service du Patrimoine culturel.

La reprise du bâtiment a également permis de sauver d'une destruction progressive plusieurs mètres cubes d'archives, et de sauvegarder et restaurer un important échantillon de matériel électrique, représentatif de l'évolution de l'électricité.

L'achat du bâtiment, réalisé en 1987, et d'un terrain attenant, en 1989, ont permis d'envisager le développement muséologique du CEDARC: aménagement d'une plaine de jeux (réalisée en 1991), d'un atelier/réserve, d'un bureau de dessin (réalisés en mars 1992) et d'un terrain d'expérimentation archéologiques (réalisé en septembre 1992). En août 1992, le CEDARC a acquis une maison d'habitation sise en face du Musée, au n°51 de la rue de la Gare, qui a été transformée en 1993 en bureau de fouilles, bibliothèque, service de photocopie et de reliure, et réserve de fouilles et de publications. Cet ensemble est également équipé d'un réfectoire et d'une infirmerie.

Malgré des investissements limités et la taille relativement réduite de ses salles d'exposition, le Musée du Malgré-Tout attire actuellement, avec des moyens publicitaires modestes, près de 30.000 visiteurs par an. En outre, le CEDARC est devenu, en 20 ans, une des associations archéologiques les plus importantes de Belgique et a acquis une notoriété internationale pour la qualité de son travail scientifique (fouilles, publications, expositions et moulages).

Située dans une région économiquement défavorisée, mais riche d'un potentiel touristique énorme grâce à la beauté de ses sites naturels, à son patrimoine archéologique et architectural et à son folklore, le CEDARC et le Musée du Malgré-Tout sont appelés à jouer un rôle pilote dans la reconversion de la région. Treignes connaît par ailleurs une évolution particulièrement intéressante dans ce domaine suite à la création, à côté du Musée du Malgré-Tout et de l'Ecomusée de la Ferme-Château, du Musée du Machinisme Agricole, du Musée du Chemin de fer à Vapeur, et de l'Espace Arthur Masson, ce qui lui vaut le nom de «Village des Musées».

Dans cette perspective, l'avenir du CEDARC et du Musée du Malgré-Tout s'articule sur deux niveaux :

1. Le développement de l'acquis,
2. Les nouvelles perspectives.

## 12. DEVELOPPEMENT DE L'ACQUIS

Dans le prolongement de ses réalisations passées, le CEDARC a prévu, pour le proche avenir, le programme suivant :

A. Réalisation et présentation des expositions suivantes :

- «Sur la Piste du Cheval, de la Préhistoire à l'Antiquité», Février-Septembre 2007
- «Futur antérieur», Octobre 2007 - Janvier 2008
- «Île de Pâque, faux mystères et vraies énigmes», Février-Septembre 2008
- «Le Vin, nectar des Dieux, génie des hommes», Octobre 2008-avril 2009

B. Poursuite des diverses éditions :

- Dossier pédagogique n°7 : Les Ages des Métaux.
- Catalogues des expositions.
- Archéo-Situla , 27/2007, 28/2008, 29/2009...

C. Poursuite des fouilles de programme et de sauvetage et des restaurations de sites gallo-romains.

D. Développement de l'atelier de moulages et commercialisation de certains de ceux-ci.

## 13. NOUVELLES PERSPECTIVES

### A. Développement du Musée

L'achat du bâtiment, réalisé en 1987, a permis d'envisager le développement muséologique du CEDARC : aménagement de la façade (réalisé en 1989, achevé en 1995), d'une plaine de jeux (réalisée en 1991), d'un atelier/réserve et d'un bureau de dessin (réalisés en mars 1992), d'un hall d'accueil et d'informations et d'une salle d'animation (réalisés en 1995, création d'une salle d'exposition permanente consacrée à l'archéologie régionale dans son contexte européen (commencée en 2001) et aménagement de locaux de service dans la maison sise en face du musée (bureaux, bibliothèque, atelier, réserves, réalisés fin 1993-début 1994).

La mise en oeuvre de ce programme a été bien sûr progressive et a dépendu des moyens financiers réunis. Il s'agit des apports provenant des pouvoirs publics et du secteur privé permettant de couvrir les investissements et, au-delà, les recettes élargies en fonction du succès rencontré par les activités du CEDARC pour assurer fonctionnement et maintenance.

Les travaux d'aménagement ont fait l'objet d'un projet conçu par l'architecte bruxellois Jacques JOURQUIN, vis-à-vis duquel le CEDARC s'est engagé par une convention entre le maître d'ouvrage et l'architecte, et sont été programmés en plusieurs phases :

Phase 1a : aménagement de la façade et des abords du bâtiment: rénovation, dallage de la

terrasse et construction d'un mur de parement, installation d'une balustrade, construction d'une nouvelle rampe composée d'un escalier et d'un plan incliné ouvrant le musée aux handicapés, aménagement d'une aire de pique-nique à gauche du musée. Le permis de bâtir a été déposé début mai 1989 et les travaux ont été terminés en août. Les frais ont été pris en charge à 40% par l'Administration du Patrimoine de la Communauté française de Belgique.

Phase 1b : aménagement en 1991, d'une plaine de jeux sur le terrain situé à gauche du Musée, dont les frais ont été pris en charge à 60% par le Commissariat au Tourisme. Aménagement, à la charnière 1991-1992, d'un atelier-réserve dans le garage situé à gauche du Musée, dont les frais ont été pris en charge à 33% par l'Administration du Patrimoine de la Communauté française de Belgique et aménagement d'un bureau de dessin.

Phase 1c : aménagement d'un bureau de fouille, d'une bibliothèque, de réserves, d'un local de service, d'un réfectoire et d'une infirmerie dans la maison, propriété du CEDARC, sise au 51, rue de la Gare, en face du Musée, réalisé en décembre 1993 et janvier 1994.

Phase 1d : réfection des toitures et aménagement du hall d'accueil et d'informations touristiques et d'une salle d'animation dans l'ancienne «cave à charbon». Le hall desservira la salle d'expositions temporaires, le musée permanent, les sanitaires et le secrétariat. La salle d'animation, d'une capacité d'environ 50 personnes, a été construite au-dessus de la chaufferie et partiellement équipée en matériel audio-visuel. Cette phase a été terminée en 1995. Le coût a été pris en charge à 80% par le Commissariat au Tourisme.

Phase 2 : aménagement des salles permanente et temporaire et des bureaux dans l'atelier et dans l'ancienne «salle des machines». Le CEDARC possède déjà des collections importantes concernant l'archéologie régionale (de la Préhistoire au Moyen-Age) et européenne. Ces collections s'enrichissent continuellement par la poursuite des fouilles, par de nombreux dons et dépôts, et par la réalisation de moulages. Le rez-de-chaussée présentera les principaux documents d'archéologie régionale replacés dans leur contexte «historique» à l'aide des collections de référence, de documents et de maquettes. A l'étage, aménagé en mezzanine, le visiteur intéressé, les écoles et les spécialistes pourront consulter des collections de référence, consacrées aux origines et à l'évolution de l'homme et de ses industries. De manière à offrir aux collections une meilleure protection contre le vol et les effets de la lumière du jour, les bureaux de service et les sanitaires, indispensables au fonctionnement du musée, ont été prévus en façade, créant ainsi une zone tampon. Cette phase a été terminée en 1999. L'installation des vitrines a été terminée en 2000.

## **B. Création du Parc de la Préhistoire**

L'achat des terrains environnants, effectué début 2000, a permis la mise en place progressive du Parc de la Préhistoire, structure dans laquelle le CEDARC développe l'archéologie expérimentale et la reconstitution didactique.

Les archéosites, au nombre d'une vingtaine en Europe, rencontrent un énorme succès. La formule semble donc particulièrement intéressante pour le développement du tourisme à Treignes. Cependant, tous les archéosites européens présentent actuellement un produit relativement semblable : des reconstitutions de maisons liées à la sédentarisation, et datant du Néolithique (5.000-2000 av. J-C), des Ages des Métaux (2.000-57 av. J.-C.), voire des époques romaine ou médiévale.

Dans le souci de créer un ensemble spécifique et original, et d'éviter de concurrencer les archéosites proches (Ramioul, Aubechies-Beloeil, Samara, Eindhoven), le CEDARC a créé, sur les terrains avoisinant le Musée du Malgré-Tout, un musée de plein-air témoignant

de l'évolution et de la diversité des campements des populations des chasseurs-cueilleurs, des origines à nos jours : cabanes et abris paléolithiques, et dans le futur; tentes et huttes amérindiennes, sibériennes, arctiques, australiennes, ... Les animations prévues dans cet espace restent bien sûr liées à ce thème : construction de tentes, tannage de peaux, fabrication de ligatures et de cordages, activités de cueillette, techniques d'utilisation du propulseur et de l'arc, taille du silex, travail de l'os, ... Cet ensemble est équipé, dès le départ, d'un espace de détente pour les enfants et pourra accueillir, en saison, divers artisans. Il est fonctionnel depuis début 2001.

La réalisation de ce projet devrait doter la région du Viroin d'une attraction culturelle et touristique de haute qualité, et qui contribuera de toute évidence à son développement économique. En effet, l'accroissement du nombre de visiteurs générés par cette activité unique permettra d'engager plusieurs animateurs, indispensables à son bon fonctionnement. L'aménagement de ce Parc nécessitera également du personnel d'entretien.

Le CEDARC/Musée du Malgré-Tout possédait, sous la forme d'un bail emphytéotique de 27 ans, une partie des terrains indispensables à l'installation du Parc de la Préhistoire. Il a été nécessaire d'acquérir le terrain contigu pour pouvoir réaliser le projet.

La construction des différentes structures préhistoriques est assez simple. Le matériel nécessaire consiste essentiellement en galets, perches de bois et peaux. Seules les structures en ossements de mammoths demandent un investissement plus conséquent, étant donné qu'il sera indispensable de réaliser les moulages des différents ossements. Cette opération a été réalisée au CEDARC, qui dispose d'un excellent atelier de moulage. Les éléments ethnographiques subactuels ou actuels pourront être acquis directement dans les pays d'origine. La réalisation du Parc de la Préhistoire sera cependant progressive : dans un premier temps, les reconstitutions se limitent à la période préhistorique allant de 1.200.000 ans à 10.000 av. J.-C.

Le terrain lui-même a demandé certains aménagements: sentier piétonnier en matériaux durs, éclairage et aménagement de terrasses pour mettre en place les reconstitutions, le terrain étant légèrement en pente.

## 14. MOYENS

Les investissements de lancement puis de fonctionnement du CEDARC et du Musée du Malgré-Tout, jusqu'au 31/12/1989, ont été couverts par l'Etat au titre des contrats d'une partie du personnel (depuis le 1er janvier 1987, le CEDARC participe aux rémunérations du personnel à concurrence de 5% du salaire brut et, depuis le 1er novembre 1990, à concurrence de 10 à 20%, selon les cas; depuis le 1er septembre 1992, le CEDARC dispose d'une employée mi-temps, et depuis 1995, d'une deuxième employée mi-temps rémunérée sur fonds propres, par les recettes résultant des diverses activités, et par les deux archéologues fondateurs à titre d'avance.

Actuellement, l'intervention des pouvoirs publics dans le budget-dépenses du CEDARC se monte à environ 40%.

Pour les fouilles, le CEDARC perçoit, depuis 1984, un subside annuel de l'Administration du Patrimoine du Ministère de la Communauté Française puis par la Région Wallonne, DGATL, variant de 3000 à 10000 euros.

Pour certains frais de fonctionnement du Musée (accroissement des collections, matériel de restauration, frais d'expositions), le CEDARC est, depuis 1989, subsidié à 40% par l'Administration du Patrimoine du Ministère de la Communauté Française, dans les limites du budget disponible.

Pour la construction du Musée permanent, le CEDARC a été subsidié, pour les parties réalisées, à 60% par l'Administration du Patrimoine du Ministère de la Communauté Française et à 20% et par le Commissariat au Tourisme et à 80% pour le hall d'informations

touristiques, par le Commissariat au Tourisme.

Pour l'achèvement du Musée permanent, une subvention à 60% a été accordée par l'Administration du Patrimoine du Ministère de la Communauté Française, complétée à 40% par le FEDER (objectif 5b). Pour le Parc de la Préhistoire, une intervention à 60% a été accordée fin 1999 par le Commissariat au Tourisme, complétée à 40% par le FEDER (objectif 5b).

---